Bilan 2025

&

Plan d’action à l’égard des personnes handicapées 2026



Rédaction et mise à jour

Magali Mayrand
Coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire
Ville de Saint-Lazare

Participation à l'élaboration des actions

Transmission du plan auprès d'organismes œuvrant sur la table de concertation des personnes handicapées de Vaudreuil-Soulanges afin de recueillir leurs commentaires sur les mesures du plan.

- Mélanie Gauthier, directrice générale de Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges
- Andrée Morrissette CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO), organisatrice communautaire – Service de soutien aux partenaires et à la communauté (SSAPAC), Direction des programmes de développement et de réadaptation en DI-TSA-DP.

DATE

Le 9 juin 2026

APPROBATION

Conseil municipal, Ville de Saint-Lazare
Séance du jour du 9 juin 2026

Ville de Saint-Lazare

1960, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3
Téléphone : 450 424-8000
www.ville.saint-lazare.qc.ca

Table des matières

Mot des élus **4**

Portrait de la Ville de Saint-Lazare **5**

Mission et secteurs d'activités 5

Vision 5

Engagement à réduire les obstacles 5

Responsabilité de l'élaboration du plan d'action ainsi que de sa mise en œuvre 6

Consultation de représentants de personnes handicapées et vulnérables 6

Bilan des mesures 2025 **7**

Mesures 2026 **22**

Adoption et diffusion **33**

Mot des élus

La Ville de Saint-Lazare poursuit annuellement et conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un plan d'action visant à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Ce plan d'action vise non seulement à répondre aux besoins des personnes handicapées mais également à leur offrir un milieu de vie inclusif où elles peuvent contribuer pleinement comme membres à part entière de la communauté.

Outre les mesures reconduites annuellement, parmi les nouvelles mesures proposées, on compte un programme d'accès à l'égalité en emploi, de la signalisation standard, des outils pour le personnel municipal lors du service à la clientèle, la mise à disposition de matériel adapté lors d'activités, la promotion d'organismes œuvrant auprès des personnes handicapées par le biais de nos activités et évènements, l'ajout de versions WORD pour les documents importants ainsi que la mise en place de la carte accompagnement loisir (CAL).

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué à l'inclusion et au bien-être des personnes en situation de handicap dans notre municipalité, notamment les membres de comité développement social et communautaire, les organismes travaillant étroitement avec les personnes handicapées ainsi que le personnel dans le cadre de leurs fonctions, des acteurs importants pour façonner des milieux de vie adaptés et inclusifs.

Pour la mise à jour 2025 du plan d'action 2026, la Ville présente les principales actions liées aux orientations et objectifs stratégiques qu'elle prévoit mettre de l'avant afin de réduire ces obstacles. Le document dresse d'abord un portrait de l'organisation, suivi du bilan des mesures réalisées en 2025. Enfin, il présente les actions prévues pour 2026.

De gauche à droite



Geneviève Lachance, mairesse
Ron Smith, conseiller du district 1
Serge R. Raymond, conseiller du district 2
Roselyne Legault, conseillère du district 3
Samuel Beauchamp, conseiller du district 4
Elisabeth Séguin, conseillère du district 5
Lorraine Caron, conseillère du district 6
David Hill, conseiller du district 7
Daniel Thibaudeau, conseiller du district 8

Portrait de la Ville de Saint-Lazare

Mission et secteurs d'activités

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de 22 773 habitants (2023), notamment en matière d'urbanisme, d'infrastructures, de loisirs, d'environnement et de sécurité publique. Elle est également un employeur de choix offrant des emplois à temps partiel, à temps plein avec des horaires flexibles et des salaires compétitifs. Son équipe de travail, qui se démarque par son dynamisme et son dévouement, a toujours le souci de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de ses résidents et au meilleur coût possible.

La Ville compte 156 employés réguliers, 101 employés à temps partiel et jusqu'à 120 étudiants au cours de l'année. Parmi eux, 28 animateurs spécialisés sont affectés au programme d'accompagnement du camp de jour et sont également appelés à travailler au programme les incroyables chromosomes durant l'année.

Comme gouvernement de proximité, et première actrice dans la qualité de vie de ses résidents, la Ville a la responsabilité de prendre en compte les besoins de tous ses résidents, notamment ceux des personnes handicapées.

Vision

La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elle joue un rôle de premier plan dans sa communauté. En 2040, Saint-Lazare a pour objectif d'être reconnue pour l'accessibilité à un milieu de vie sain, dynamique et inclusif, qui mise sur l'implication de sa communauté et son patrimoine distinctif afin de contribuer à l'épanouissement collectif.

Engagement à réduire les obstacles

En cohérence avec sa vision stratégique, la Ville s'engage à poursuivre ses efforts visant à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Ces efforts sont visibles dans les services et les activités qu'elle offre à sa population.

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2022 de Statistiques Canada, 21,0 % des Québécoises et Québécois de 15 ans ou plus vivant en ménage privé ont une incapacité. Cette proportion représente environ 1 422 020 personnes au Québec.

Au Québec, 43,8 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité légère (625 689), 19,3 % ont une incapacité modérée (270 184), 19,1 % ont une incapacité grave (270 184) et 17,8 % ont une incapacité très grave (255 964). Selon les statistiques de la population de 2023, cela représenterait à Saint-Lazare environ 2 095 personnes (incapacité légère), 923 personnes (incapacité modérée), 914 personnes (incapacité grave) et 850 personnes (incapacité très grave).

Chez les enfants québécois de 0 à 17 ans, le taux d'incapacité est de 19.2 % en 2021, ce qui représente 317 365 enfants au Québec.

Responsabilité de l'élaboration du plan d'action ainsi que de sa mise en œuvre

Les décisions entourant les mesures à poser pour réduire ou éliminer les obstacles sont prises par les membres du conseil de la Ville de Saint-Lazare, basées sur les recommandations proposées par l'organisme Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges (Mélanie Gauthier) et le CISSSMO (Andrée Morrissette). La rédaction du plan d'action pour l'année à venir est réalisée par la coordonnatrice à la vie culturelle et communautaire, madame Magali Mayrand, sous la supervision du directeur du service des loisirs et de la vie communautaire, monsieur Marc Tremblay.

Consultation de représentants de personnes handicapées et vulnérables

Le plan d'action est présenté au conseil municipal pour approbation. Il est à noter que l'organisme consulté travaille en étroite collaboration avec des personnes vivant avec un handicap, dont certains résident sur le territoire de Saint-Lazare. Le partenaire, le CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO), participe également à plusieurs plans d'action municipaux à l'intention des personnes handicapées à travers la Montérégie. Grâce à leur expertise et à leur implication terrain, ces partenaires ont formulé à la Ville diverses recommandations en matière d'accessibilité universelle, d'approvisionnement accessible, d'approche inclusive et d'organisation d'expériences inclusives.

Bilan des mesures 2025

Voici le bilan des mesures réalisées par la Ville au 31 décembre 2025. Les premiers tableaux présentent les résultats obtenus par la ville pour ses mesures prévues en 2025 à l'égard des services à la population, à l'égard de la mission générale et comme gestionnaire d'un organisme public.

1. Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Le **cheminement scolaire** des personnes handicapées est peu valorisé.	Promouvoir davantage l'aide financière. Souligner au moyen d'une aide financière, la performance, la contribution ou l'effort particulier des étudiants handicapés de Saint-Lazare pour favoriser leur intégration dans les milieux de travail.	1. Application de la politique 037 de soutien à la communauté pour inclure les écoles secondaires offrant des services éducatifs spécialisés sur son territoire et hors territoire.	Nombre et type de publications faisant la promotion de l'aide financière disponible. Nombre d'aides financières accordées.	Service des loisirs et de la vie communautaire. Service des communications	Aucune demande n'a été faite au Service des communications en 2025.
Certaines personnes handicapées peuvent faire face à des **coûts supplémentaires** reliés à leurs déficiences, incapacités ou situations de handicap.	Abolir les coûts d'obtention des permis liés à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.	2. Modifier le règlement de tarification et tout autre règlement requis pour arriver à cette fin	Publication du règlement modifiant la tarification sur les permis et les certificats en matière d'urbanisme. Nombre de demandes d'adaptation de domiciles.	Service de l'urbanisme. Service du greffe et du contentieux	L'entrée en vigueur du règlement nº 1184 le 27 octobre 2025, un nouvel article a été introduit au Règlement sur les permis et certificats nº 774 pour la gratuité des permis.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
L'**accessibilité universelle** pour les personnes handicapées.	Réflexion sur cet enjeu et l'élaboration de deux plans particuliers d'urbanisme (PPU).	3. Élaboration de deux plans particuliers d'urbanisme qui pourraient amener à de possibles changements au niveau de la règlementation et ainsi avoir un impact sur l'accessibilité universelle	Publication des plans	Service de l'urbanisme Service du greffe et du contentieux	Avec l'entrée en vigueur du règlement nº 1184, de nouveaux points au niveau de l'accessibilité universelle ont été ajouté au Règlement de zonage nº 771 et au Règlement sur les PIIA nº 776. Qui sont les suivants : ***Article 181 Généralités -*** Toute terrasse commerciale autorisée doit : • Contenir une plateforme au même niveau que le trottoir, permettant un accès direct depuis le trottoir pour toute personnes à mobilité réduite; • Avoir une entrée d'au moins 1,5 m de largeur; • Inclure au moins une table adaptée aux personnes à mobilité réduite. ***Article 33 -*** ***Objectifs et critères applicables à l'architecture des constructions*** Les aménagements extérieurs et les terrasses doivent être universellement accessibles, et l'entrée principale du bâtiment doit également l'être.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Les personnes vivant avec un handicap ont peu **accès à des loisirs adaptés** à leurs besoins et leur réalité. La **fratrie** est souvent isolée. Les parents n'ont pas **accès à du répit** dans leur communauté.	Maintenir en continu l'offre de loisir adapté aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Les Incroyables chromosomes, qui sort la fratrie de l'isolement et offre du répit aux parents. Maintenir l'offre d'accompagnement au camp d'été.	4. Reconduire l'offre de loisir adapté aux 5 à 17 ans et à la fratrie. 5. Reconduire le Programme d'accompagnement au camp d'été. 6. Devenir une organisation partenaire du CAL (carte accompagnement loisir) pour le parc nature les Forestiers (hiver et été)	Nombre d'enfants handicapés et d'enfants de la fratrie inscrits aux ateliers mensuels. Nombre d'enfants inscrits au programme d'accompagnement du camp de jour. Confirmation comme organisation partenaire (CAL).	Service des loisirs et de la vie communautaire	Les Incroyables Chromosomes ont été réalisés avec la tenue de 10 activités, un samedi matin par mois. Un total de 7 fournisseurs ont été engagés pour animer les activités (culinaire, culturelle, bien-être, etc.), et 67 enfants y ont participé. 41 participants : le programme d'accompagnement est désormais bien établi au camp ado, et nous pouvons maintenant accueillir des enfants jusqu'à 15 ans. Nous sommes partenaire de la CAL : https://carteloisir.ca/partenaire/parc-nature-les-forestiers-de-saint-lazare/
Méconnaissance des **organismes pour les personnes handicapées** présents sur le territoire	Encourager la présence de ceux-ci dans nos activités (ex. bénévolat). Solliciter des organismes pour l'élaboration du prochain plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	7. Participation à des activités et évènements. 8. Participation à l'élaboration du plan 2026-2028	Nombre d'évènements et activités auxquels ils ont participé. Réalisation des rencontres.	Service des loisirs et de la vie communautaire	Non réalisé, reporté en 2026. Il est prévu de les solliciter pour le plan 2026.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Les personnes handicapées ont un **accès limité** à des **équipements** et des **services de loisir adaptés et inclusifs**.	Améliorer l'accessibilité (l'offre) des produits et des services adaptés et inclusifs.	9. Privilégier l'achat et la location de produits et services inclusifs et adaptés lors du processus d'approvisionnement et inclure l'accessibilité comme critère d'évaluation (article 61.3 – obligation de la Loi).	Nombre d'équipements acquis (ex : tables de pique-nique, bancs, modules de jeux, équipements de loisirs, fontaines d'eau, etc.). Nombre de contrats signés avec des fournisseurs.	Tous les services (sauf le Service du greffe et du contentieux).	Installation de mobilier accessible dans les parcs Cedarbrook, Vallée-Chaline et Maple Ridge, comprenant des fontaines à boire à deux hauteurs ainsi que des tables de pique-nique accessibles installées sur dalles de béton.
		10. Installation d'un espace d'apaisement et de matériel sensoriel durant les activités et évènements.	Nombre d'activités ou d'évènements où l'espace d'apaisement était disponible.		L'espace d'apaisement était présent à notre grand évènement, Festi Ouest.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Difficulté à naviguer et à trouver les **documents accessibles** dans le site Internet de la Ville.	Améliorer l'accessibilité du site Internet principal de la Ville selon le décret 655-2021 adopté le 6 mai 2021.	11. Mise en ligne du logotype pour grossir les caractères afin de faciliter la lecture 12. Présence d'une page sur le site internet de la Ville pour centraliser les informations et les services offerts par la Ville en matière d'accessibilité.	Mise en ligne sur le site internet.	Service des communications.	À la suite de l'audit par une firme externe (Webit), les correctifs aux problèmes suivants ont été apportés afin d'améliorer la navigation : • Les boutons d'en-tête (carte et recherche) ne fonctionnent pas en tabulation • Problème de tabulation après avoir passé le fixed header, la tabulation prend en compte les recherches rapides • Problème de tabulation sur les blocks de nouvelles en accueil • Problème de tabulation sur la carte interactive (doit être modifié pour des boutons) • Accordéons utilisent des H3 au lieu des boutons • Contenu des accordéons • Problème de tabulation avec le toggle été/hiver dans le parc forestier • La tabulation sur les filtres des listings ne semble pas fonctionner • Le focus des *selects*, des *checkbox*, des *radio button* à revoir • Le focus du bouton envoyer des formulaires à revoir Page sur l'accessibilité, sur le site internet de la Ville : Accessibilité

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Absence de **publications et de documents municipaux accessibles**.	Continuer d'adapter les publications et documents municipaux Poursuivre l'intégration automatiquement	13. Convertir des publications en format de texte enrichi RTF. 14. Ajouter les versions WORD des documents importants.	Nombre de documents adaptés rendus disponibles.	Service des communications.	Aucune modification n'a été apportée concernant la conversion des publications en format RTF ni l'ajout de documents importants en format Word. Le site contient beaucoup de documents PDF pour pouvoir les convertir tels quels. Un ménage est à faire pour pouvoir donner suite à cette demande. Mesures à suivre dans les prochaines années.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à **la vie démocratique et citoyenne**	Poursuivre l'accès aux moyens d'outils technologiques.	15. Offrir l'accès aux assemblées du conseil et à des séances d'information en mode virtuel. 16. S'assurer, lors des élections municipales, que les sites de bureau de vote sont accessibles aux personnes handicapées. 17. S'assurer d'avoir des pôles électoraux accessibles aux personnes ayant des incapacités liées à la mobilité lors du vote par anticipation aux élections municipales. 18. Former tout le personnel électoral pour favoriser un accueil adéquat des personnes handicapées et de leurs accompagnateurs.	Nombre de séances du conseil et de séances d'information. Mise en place de ces mesures durant les élections municipales prévues à l'automne 2025.	Service informatique. Service des communications. Service du greffe et du contentieux	Le mode hybride est toujours disponible pour les séances du conseil et les consultations publiques, accessibles sur YouTube. Au total, 10 séances sont en ligne. Les mesures liées aux élections municipales de novembre 2025 ont toutes été mises en place. Il s'agit également d'exigences ou de recommandations émises par Élections Québec.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Certains **services aux sinistrés handicapés** ne sont pas accessibles dans le plan de sécurité civile et le plan de mesures d'urgence.	Prendre en compte les besoins des personnes handicapées dans les services aux sinistrés du Plan de sécurité civile et du Plan de mesures d'urgence.	19. Mise à jour du plan de sécurité civile de la Ville (exercice fait aux 3 ans).	Adoption du plan.	Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie.	Prévue en 2026
Certains bâtiments existants, qui offrent des **services** à la population, sont **partiellement accessibles ou non accessibles**.	Réduire les obstacles présents dans certains bâtiments. Installation de signalisations standards (ex. pictogrammes)	20. Identifier les priorités lors de la réfection et de la rénovation de bâtiments existants. 21. Standardiser la signalisation dans tous les bâtiments (pictogramme et grandeur standard).	Complétion des travaux. Liste des obstacles à réduire ou éliminer en priorité.	Service des loisirs et de la vie communautaire. Service des infrastructures.	Projet à venir en 2026 avec le chalet du parc Westwood. Les travaux de standardisation de la signalisation seront réalisés lors de projets de rénovation ou de construction des bâtiments. Rien n'a été fait en 2025. Lorsque cela s'appliquera, nous consulterons les équipes du CISSSMO à ce sujet.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Obstacles sur des **parcours** reliant des infrastructures qui offrent des services à la population.	Réduire les obstacles.	22. Envisager l'achat d'un tapis d'accessibilité pour permettre aux personnes à mobilité réduite de mieux circuler.	Réalisation des travaux.	Service des loisirs et de la vie communautaire. Service des infrastructures.	Projet reporté en 2026. Ce ne sera pas un tapis d'accessibilité, mais une installation qui sera construite pour permettre l'accès à la zone de jeu qui se trouve au centre de l'anneau de sable au Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare.
		23. Ajout d'un sentier polyvalent dans le quartier H-300 et H-334 pour boucler et relier les autres sentiers de ces quartiers.	Réalisation du sentier.		Contrat octroyé et travaux d'aménagement de sentiers dans le H300 et H334 débutés. Fin des travaux prévue en juillet 2026. Construction d'un sentier pour déplacements actifs Parc de la Découverte (Forest-Hill) afin de sécuriser le transit vers l'école
		24. Prévoir des zones adaptées pour personnes à mobilité réduite lors de nos événements à grand public (ex : devant la scène lors d'un festival).	Réalisation de la zone adaptée.		Une zone est toujours prévue et clairement identifiée devant la scène pour les personnes à mobilité réduite lors des spectacles du Festi Ouest.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État de réalisation au 31 décembre 2025
Des **espaces publics pensés globalement** pour bénéficier aux personnes handicapées.	Accroître le sentiment d'appartenance des personnes handicapées à leur communauté.	25. Visiter d'autres infrastructures adaptées pour s'inspirer.	Nombre de visites effectuées. Réalisation des travaux. Réalisation des rencontres. Inventaire des espaces à corriger.	Service des loisirs et de la vie communautaire. Service des infrastructures.	En continu, lors d'un projet, on regarde les pratiques en accessibilité et on questionne les firmes spécialisées dans ce domaine ou le CISSSMO. Accessibilité de la nouvelle terrasse de l'Espace des Muses (aire de service).
		26. Projet d'agrandissement des ateliers municipaux.			Le projet est prévu pour débuter en mai 2027.
		27. Appliquer sur des programmes lors de construction et de rénovation.			Aucune demande n'a été déposée pour des programmes en accessibilité, faute de ressources humaines pour effectuer les recherches de subventions.
		28. Approcher des organismes œuvrant avec les personnes handicapées afin d'obtenir leur approbation au niveau de l'accessibilité notamment au niveau de plans de rénovation/construction.			Dans le cadre du projet du Pôle jeunesse, la firme Société logique a évalué les plans d'architecture afin de vérifier l'accessibilité universelle du site. Des ajustements ont été apportés sur le plan initial afin d'améliorer l'accessibilité du site au niveau des infrastructures, du mobilier, des aires de jeu et du bâtiment de service.

2. Mesures de promotion

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État des réalisations au 31 décembre 2025
Méconnaissance des **installations**, des **équipements**, des **services adaptés et inclusifs offerts** ainsi que de la **gratuité d'accès** à toute personne âgée de 14 ans et plus, qui accompagne une personne handicapée à des activités. **Méconnaissance des critères d'admissibilité** au programme de loisir adapté. **Appréhension / hésitation / inconfort** dans l'utilisation des services et équipements	Accroître la participation des personnes handicapées. Poursuivre l'amélioration et la visibilité de l'offre accessible (équipements, évènements, etc.).	29. Dédier des pages aux services, infrastructures et activités adaptés dans toutes les publications municipales. 30. Poursuivre l'affichages d'offres de services aux comptoirs de réception. 31. Poursuivre le traçage du parcours tracé damé adapté (hiver). 32. Publiciser l'espace d'apaisement et de matériel sensoriel présents dans les évènements pour encourager la participation des personnes handicapées.	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville. Nombre de publications Facebook. Mentions dans les publications de la Ville. Réalisation du parcours adapté. Afficher l'autocollant CAL (Carte accès loisirs). Nombre d'affiches aux comptoirs d'accueil.	Service des communications. Service des loisirs et de la vie communautaire.	Aucune demande n'a été faite au Service des communications en 2025. À améliorer en 2026. Durant la saison hivernale, nous prêtons gratuitement un ski-vel. Nous publicisons cet équipement par une affiche au chalet d'accueil et une affiche au bâtiment de location. Le parcours a été tracé et nous avons ajouté un second circuit autour de l'anneau de glace, sans dénivelé important. Le site a accueilli un groupe d'adaptation scolaire (ESCJ) : 60 jeunes et 31 accompagnateurs, avec admission gratuite pour les accompagnateurs, ainsi qu'un autre groupe de 43 enfants et 22 accompagnateurs (ES Arthur-Pigeon). Lors de notre grand évènement annuel, le Festi Ouest, nous publicisons l'emprunt de coquilles à l'entrée du site.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État des réalisations au 31 décembre 2025
(suite de la page précédente)		33. Publiciser que nous sommes un organisme partenaire de la CAL et où la carte peut être utilisée. 34. Mise en valeur des équipements disponibles.			Publicité à venir en 2026 pour le CAL. Nous demeurons en attente de recevoir l'autocollant. La mise en valeur des équipements est faite notamment avec de l'affiche aux comptoirs de réception.
Méconnaissance des **interventions adaptés** lors d'interventions d'urgence.	Promouvoir l'inscription des personnes handicapées à la **liste des personnes vulnérables** ayant une incapacité ou des besoins particuliers en situation d'urgence.	35. Poursuivre la promotion du processus d'inscription à la liste.	Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville. Nombre de publications Facebook à ce sujet. Ajout et mises à jour de la liste des personnes lors d'intervention d'urgence Profiter d'évènements de la Ville pour en faire la promotion.	Service des communications. Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.	Une publication Facebook a été faite le 3 novembre, et une publication dans l'infolettre le 4 novembre. Les étudiants au programme de vérification des avertisseurs de fumée ont permis d'ajouter des nouvelles adresses à la liste. Nous sommes rendus avec 106 noms à la liste des personnes nécessitant une intervention particulière. Un kiosque du service a été présent à l'événement Festi Ouest 2025, qui attire plusieurs milliers de visiteurs. En 2026, la journée portes ouvertes de la caserne fera son retour, offrant une nouvelle occasion de promotion.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État des réalisations au 31 décembre 2025
Méconnaissance de la part de la population des **enjeux concernant les personnes handicapées** et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.	Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale. Mettre en valeur les initiatives de la Ville en matière d'adaptation et d'inclusivité. Maintenir la présence de représentants des personnes handicapées sur le comité de développement communautaire et social pour représenter leurs intérêts dans les recommandations faites aux élus.	36. Promouvoir la Semaine nationale de l'accessibilité en mai. 37. Promouvoir la Semaine des personnes handicapées en juin. 38. Promouvoir la Journée internationale des personnes handicapées en décembre.	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville. Nombre de publications Facebook. Nombre de candidatures reçues et retenues.	Service des communications.	Semaine nationale de l'accessibilité : Publication dans l'infolettre du 21 mai Semaine des personnes handicapées : Publication dans l'infolettre du 3 juin et sur Facebook le 2 juin. Journée nationale des personnes handicapées : Publication dans l'infolettre du 2 décembre et sur Facebook le 3 décembre. Le comité procédera à une validation de ses représentants en 2026, après les élections municipales de novembre 2025.

3. Mesures sur la gestion des ressources humaines

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État des réalisations au 31 décembre 2025
Difficulté pour les personnes handicapées d'**accéder à des postes en entreprises**.	Accroître la visibilité des offres d'emplois municipaux auprès des personnes handicapées. Favoriser l'embauche de personnes visées par la discrimination, dont le groupe des personnes handicapées.	39. Poursuivre l'affichage des postes vacants au Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour les personnes handicapées (SDEM-SEMO Montérégie).	Nombre de postes affichés.	Service des ressources humaines.	21 postes ont été affiché.
Avoir des **accompagnateurs formés** pour agir auprès des enfants handicapés	S'assurer qu'ils ont tous les outils requis pour bien répondre aux besoins de l'enfant.	40. Suivre la formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées offerte par Zone Loisir Montérégie.	Nombre d'employés ayant suivi la formation.	Service des loisirs et de la vie communautaire	8 employés ont suivi la formation, et 26 employés embauchés l'avaient déjà complétée.

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	État des réalisations au 31 décembre 2025
Avoir des **responsables formés** pour s'assurer d'avoir une compréhension approfondie en matière d'**accommodement raisonnable**.	Aider à identifier les demandes où l'accommodement raisonnable s'applique en camp de jour.	41. Suivre la formation « L'accommodement raisonnable en prestation de services aux enfants en situation de handicap dans les camps de jour municipaux » 42. Visionnement de la vidéo « Un site Web accessible, c'est bon pour tout le monde! » par tous les membres de l'équipe des communications, comme recommandé par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM).	Nombre d'employés ayant suivi la formation	Service des ressources humaines Service des communications	L'employé au poste de conseiller en ressources humaines a suivi la formation. Un employé au service des communications a visionné le vidéo « Un site Web accessible, c'est bon pour tout le monde! ». Ce dernier a également consulté *Le laboratoire de promotion de l'accessibilité du web* propulsé par le RAAMM. Un outil intéressant à consulter en vue du prochain site internet de la Ville.
Avoir des pompiers formés sur l'**utilisation d'équipements spécialisés**	Être en mesure d'aider les ambulanciers lorsque des personnes handicapées doivent être évacuées de leur domicile.	43. Formation des pompiers sur l'utilisation des outils spécialisés présents dans l'unité mobile.	Nombre d'employés formés	Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.	En 2025, cinq nouveaux pompiers ont été embauchés et ont suivi la formation. Nous disposons donc maintenant de 36 pompiers formés à l'utilisation des équipements.

Mesures 2026

Les tableaux ci-dessous décrivent les obstacles identifiés, les objectifs, les mesures prévues ainsi que les indicateurs de suivi retenus en 2026.

1. Mesures de soutien aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Le **cheminement scolaire** des personnes handicapées est peu valorisé.	Promouvoir davantage l'aide financière. Souligner au moyen d'une aide financière, la performance, la contribution ou l'effort particulier des étudiants handicapés de Saint-Lazare pour favoriser leur intégration dans les milieux de travail.	1. Application de la politique 037 de soutien à la communauté pour inclure les écoles secondaires offrant des services éducatifs spécialisés sur son territoire et hors territoire.	Nombre et type de publications faisant la promotion de l'aide financière disponible. Nombre d'aides financières accordées.	Service des communications. Service des loisirs et de la vie communautaire.	2026
L'**accessibilité universelle** pour les personnes handicapées.	Intégrer des principes d'accessibilité universelle lors de la mise à jour des règlements d'urbanisme afin d'améliorer l'accessibilité aux propriétés sur le territoire municipal.	2. Profiter, si opportun, de la rédaction du règlement de concordance des règlements d'urbanisme au schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour identifier des opportunités de bonification pour l'accessibilité universelle aux propriétés.	Publication des plans	Service de l'urbanisme Service du greffe et du contentieux	2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Les personnes vivant avec un handicap ont peu **accès à des loisirs adaptés** à leurs besoins et leur réalité. La **fratrie** est souvent isolée. Les parents n'ont pas **accès à du répit** dans leur communauté.	Maintenir en continu l'offre de loisir adapté aux enfants âgés de 5 à 17 ans. Les Incroyables chromosomes, qui sort la fratrie de l'isolement et offre du répit aux parents. Maintenir l'offre d'accompagnement au camp d'été.	3. Reconduire l'offre de loisir adapté aux 5 à 17 ans et à la fratrie. 4. Reconduire le Programme d'accompagnement au camp d'été.	Nombre d'enfants handicapés et d'enfants de la fratrie inscrits aux ateliers mensuels. Nombre d'enfants inscrits au programme d'accompagnement du camp de jour.	Service des loisirs et de la vie communautaire	2026
Méconnaissance des **organismes pour les personnes handicapées** présents sur le territoire	Encourager la présence de ceux-ci dans nos activités (ex. bénévolat). Consulter des organismes pour l'élaboration du prochain plan d'action à l'égard des personnes handicapées.	5. Participation à des activités et évènements. 6. Participation à une consultation publique qui invitera la population, ainsi que des organismes à transmettre leurs idées et opinions sur l'accessibilité.	Nombre d'évènements et activités auxquels ils ont participé. Réalisation de la consultation.	Service des loisirs et de la vie communautaire	2026

2. Mesures d'accessibilité

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Les personnes handicapées ont un **accès limité** à des **équipements** et des **services de loisir adaptés et inclusifs**.	Améliorer l'accessibilité (l'offre) des produits et des services adaptés et inclusifs.	7. Privilégier l'achat et la location de produits et services inclusifs et adaptés lors du processus d'approvisionnement et inclure l'accessibilité comme critère d'évaluation (article 61.3 – obligation de la Loi). 8. Entamer la phase 2 du remplacement de mobilier urbain dans les parcs notamment avec l'ajout de bancs, ainsi que de tables pour personnes handicapées en bordure de sentier, sur des dalles de béton (parc Frontenac et parc des Pins). 9. Installation d'un espace d'apaisement et de matériel sensoriel durant les activités et évènements. 10. Achat de jeux de société accessibles dans le cadre de l'offre de jeux disponibles pour le prêt à la bibliothèque. 11. Rendre accessibles les activités offertes dans le cadre du Club de lecture d'été.	Nombre d'équipements acquis (ex. : tables de pique-nique, bancs, modules de jeux, équipements de loisirs, fontaines d'eau, etc.) et installés sur des dalles de béton. Nombre de contrats signés avec des fournisseurs. Nombre d'activités ou d'évènements où l'espace d'apaisement était disponible. Nombre d'activités accessible durant le club de lecture d'été.	Tous les services (sauf le Service du greffe et du contentieux).	2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Difficulté à naviguer et à trouver les **documents accessibles** dans le site Internet de la Ville.	Améliorer l'accessibilité du site Internet principal de la Ville	12. Mise à jour de la page du site Internet de la Ville afin de centraliser les informations et les services offerts en matière d'accessibilité.	Mise à jour sur le site internet.	Service des communications.	2026-2028
Absence de **publications et de documents municipaux accessibles**.	Continuer d'adapter les publications et documents municipaux Poursuivre le tri des documents disponibles en ligne afin de continuer leur adaptation. Poursuivre l'intégration automatiquement. Obtenir la certification WCAG 2.2-AA au moment du transfert vers le nouveau site internet.	13. Convertir des publications en format de texte enrichi RTF. 14. Ajouter les versions WORD des documents importants. 15. S'assurer que le fournisseur, du nouveau site internet, ait comme responsabilité d'obtenir un site avec la certification WCAG 2.2-AA.	Nombre de documents adaptés rendus disponibles. Obtention de la certification.	Service des communications.	2026-2028
Difficulté pour les personnes handicapées de participer à la **vie démocratique et citoyenne**	Poursuivre l'accès aux moyens d'outils technologiques.	16. Offrir l'accès aux assemblées du conseil et à des séances d'information en mode virtuel.	Nombre de séances du conseil et de séances d'information.	Service informatique. Service des communications.	2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Certains **services aux sinistrés handicapés** ne sont pas accessibles dans le plan de sécurité civile et le plan de mesures d'urgence.	Prendre en compte les besoins des personnes handicapées dans les services aux sinistrés du Plan de sécurité civile et du Plan de mesures d'urgence.	17. Mise à jour du plan de sécurité civile de la Ville (exercice fait aux 3 ans).	Adoption du plan.	Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie.	2026
Certains bâtiments existants, qui offrent des **services** à la population, sont **partiellement accessibles ou non accessibles**.	Réduire les obstacles présents dans certains bâtiments. Installation de signalisations standards (ex. pictogrammes)	18. Identifier les priorités lors de la réfection et de la rénovation de bâtiments existants. 19. Projet de rénovation et de mise aux normes du chalet au parc Westwood. 20. La standardisation de la signalisation dans tous les bâtiments (pictogrammes et dimensions uniformes) sera mise en œuvre lors des projets de rénovation ou de construction.	Liste des obstacles à réduire ou éliminer en priorité. Complétion des travaux. Interpeller des partenaires ayant l'expertise en accessibilité universelle. Comme par exemple, le service de soutien aux partenaires de la communautaire du CISSSMO.	Service des loisirs et de la vie communautaire. Service des infrastructures.	2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Obstacles sur des **parcours** reliant des infrastructures qui offrent des services à la population.	Réduire les obstacles.	21. Envisager l'installation d'une surface pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite à une zone de jeux au centre de l'anneau de sable, au Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare. 22. Terminer les travaux des sentiers du quartier H-300 et H-334, avec l'ajout de bancs en bordure des sentiers. 23. Prévoir des zones adaptées pour personnes à mobilité réduite lors de nos événements à grand public (ex : devant la scène lors d'un festival).	Réalisation des travaux. Réalisation du sentier. Réalisation de la zone adaptée.	Service des loisirs et de la vie communautaire. Service des infrastructures.	2026
Des **espaces publics pensés globalement** pour bénéficier aux personnes handicapées.	Accroître le sentiment d'appartenance des personnes handicapées à leur communauté.	24. Regarder les pratiques en accessibilité. 25. Projet d'agrandissement des ateliers municipaux. 26. Construction du pôle jeunesse avec la mise en application de recommandations de la firme Société logique pour l'accessibilité. 27. Réalisation d'une étude préliminaire pour l'agrandissement et la mise aux normes du chalet Westwood.	Nombre de consultations effectuées. Réalisation des travaux. Réalisation des rencontres. Inventaire des espaces à corriger.	Service des loisirs et de la vie communautaire. Service des infrastructures.	2026-2027

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
(suite de la page précédente)		28. Appliquer sur des programmes lors de construction et de rénovation. Vérifier les possibilités sur Réseau des URLS 29. Approcher des partenaires spécialisés afin d'obtenir leur expertise et leur validation en matière d'accessibilité, notamment pour les plans de rénovation et de construction.			

3. Mesures de promotion

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Méconnaissance des **installations, des équipements, des services adaptés et inclusifs offerts** ainsi que de la **gratuité d'accès** à toute personne âgée de 14 ans et plus, qui accompagne une personne handicapée à des activités. Méconnaissance des critères d'admissibilité au programme de **loisir adapté**. **Appréhension / hésitation / inconfort** dans l'utilisation des services et équipements	Accroître la participation des personnes handicapées. Poursuivre l'amélioration et la visibilité de l'offre accessible (équipements, évènements, etc.).	30. Dédier des pages aux services, infrastructures et activités adaptés dans toutes les publications municipales. 31. Poursuivre l'affichages d'offres de services et de la mise en valeur des équipements disponibles aux comptoirs de réception. 32. Poursuivre le traçage du parcours tracé damé adapté (hiver). 33. Publiciser l'espace d'apaisement et de matériel sensoriel présents dans les évènements pour encourager la participation des personnes handicapées. 34. Publiciser que nous sommes un organisme partenaire de la CAL.	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville. Nombre de publications Facebook. Mentions dans les publications de la Ville. Nombre d'affiches aux comptoirs d'accueil. Réalisation du parcours adapté. Afficher l'autocollant CAL (Carte accès loisirs).	Service des communications. Service des loisirs et de la vie communautaire.	2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Méconnaissance des mesures de prévention des incendies **par les personnes handicapées, notamment celles ayant une** incapacité auditive**, en raison d'un** accès limité à une information adaptée**, ce qui peut nuire à leur capacité de réagir adéquatement en situation d'urgence.**	Considérer les personnes handicapées dans les programmes de prévention des incendies.	35. Produire et diffuser, auprès des personnes concernées, de la documentation adaptée portant sur les avertisseurs de fumée lumineux.	Production de documentation adaptée Nombre de canaux de diffusion utilisés Nombre de citoyens rejoints	Service de la sécurité publique et de la sécurité incendie. Service des communications	2026-2027
Méconnaissance des **interventions adaptées** lors d'interventions d'urgence.	Promouvoir l'inscription des personnes handicapées à la **liste des personnes vulnérables** ayant une incapacité ou des besoins particuliers en situation d'urgence.	36. Poursuivre la promotion du processus d'inscription à la liste.	Nombre d'articles dans l'infolettre de la Ville. Nombre de publications Facebook à ce sujet. Ajout et mises à jour de la liste des personnes lors d'intervention d'urgence Profiter d'évènements de la Ville pour en faire la promotion.	Service des communications. Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.	2026

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs	Responsables	Échéance
Méconnaissance de la part de la population des **enjeux concernant les personnes handicapées** et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale.	Sensibiliser la population aux enjeux concernant les personnes handicapées et pouvant avoir un impact sur leur participation sociale. Mettre en valeur les initiatives de la Ville en matière d'adaptation et d'inclusivité. Maintenir la présence de représentants des personnes handicapées sur le comité de développement communautaire et social pour représenter leurs intérêts dans les recommandations faites aux élus.	37. Promouvoir la Semaine nationale de l'accessibilité en mai. 38. Promouvoir la Semaine des personnes handicapées en juin. 39. Promouvoir la Journée internationale des personnes handicapées en décembre.	Nombre de publications dans l'infolettre de la Ville. Nombre de publications Facebook. Nombre de candidatures reçues et retenues.	Service des communications.	2026

4. Mesures sur la gestion des ressources humaines

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de suivi	Responsables	Échéance
Difficulté pour les personnes handicapées d'**accéder à des postes en entreprises**.	Accroître la visibilité des offres d'emplois municipaux auprès des personnes handicapées. Favoriser l'embauche de personnes visées par la discrimination, dont le groupe des personnes handicapées.	40. Poursuivre l'affichage des postes vacants au Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour les personnes handicapées (SDEM-SEMO Montérégie).	Nombre de postes affichés.	Service des ressources humaines.	2026
Avoir des **accompagnateurs formés** pour agir auprès des enfants handicapés	S'assurer qu'ils ont tous les outils requis pour bien répondre aux besoins de l'enfant.	41. Suivre la formation nationale en accompagnement en loisir des personnes handicapées offerte par Zone Loisir Montérégie.	Nombre d'employés ayant suivi la formation.	Service des loisirs et de la vie communautaire	2026
Avoir des pompiers formés sur l'**utilisation d'équipements spécialisés**	Être en mesure d'aider les ambulanciers lorsque des personnes handicapées doivent être évacuées de leur domicile.	42. Formation des pompiers sur l'utilisation des outils spécialisés présents dans l'unité mobile.	Nombre d'employés formés	Service de la sécurité incendie et de la sécurité publique.	2026

Adoption et diffusion

Le plan d'action 2026 de la Ville est adopté par le conseil municipal. La Ville le communique par la suite à la population en le rendant disponible sur son site Web. Il informe également les employés municipaux de sa disponibilité par la voie d'une communication électronique.

Enfin les personnes ou les organismes qui souhaiteraient avoir plus d'informations sur le Plan d'action 2026 de la Ville ou qui souhaite avoir ce plan en format numérique peuvent s'adresser à Magali Mayrand au mmayrand@ville.saint-lazare.qc.ca ou au 450 424-8000, poste 217.